

Rapport d'activité 2025



DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ
Direction générale de l'enfance
et de la jeunesse

Bilan 2025

L'année 2025 a été particulièrement intense pour la DGEJ, notamment avec le déploiement de la politique socio-éducative en matière de protection des mineur-e-s. L'axe majeur pour 2025 était la stabilisation de l'hébergement avec de nouveaux postes d'éducateurs et d'éducatrices dans la plupart des institutions, afin de renforcer le taux d'encadrement des enfants. Les efforts engagés en 2024 pour réduire les délais d'attente pour les droits de visite et recruter de nouvelles familles d'accueil se sont poursuivis avec des résultats concrets.



// —————
Un grand merci à toutes
celles et tous ceux qui
s'engagent sans relâche
pour le bien des enfants
du canton!
————— //

La Session cantonale des jeunes a réuni une centaine de participant-e-s autour des thèmes du logement, de la santé, du harcèlement et de l'alimentation. Les travaux ont abouti à des propositions concrètes, dont deux concernant le logement qui ont été reprises au Grand Conseil. Par ailleurs, la campagne de promotion de l'aide financière aux projets citoyens des jeunes, portée par trois vidéos, a encouragé leur engagement dans des actions innovantes.

L'année a également été marquée par la fermeture du foyer de Valmont, devenu vétuste, ainsi que par l'audit de suivi de la Cour des comptes. Les recommandations publiées en fin d'année sont déjà intégrées dans les réformes en cours, notamment à travers deux outils informatiques: l'application d'aide au placement (ASAP) et le nouveau système d'information Dossier Unique de l'Enfant (DUNE) qui entrent en fonction respectivement au 1er janvier 2026, et au 1er janvier 2027.

Enfin, la DGEJ a poursuivi ses efforts en matière de recrutement et de fidélisation du personnel. Les inaugurations des nouveaux locaux des ORPM à Rolle et à Romanel-sur-Lausanne en 2025 améliorent d'ores et déjà les conditions de travail des assistant-e-s sociaux-ales en protection des mineur-e-s ainsi que l'accueil des familles.

Les avancées sont progressives mais solides. Je suis fière du travail accompli, de l'engagement et des compétences des équipes, ainsi que de la collaboration précieuse de l'ensemble des partenaires au service des enfants et des jeunes du canton. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui s'engagent sans relâche pour le bien des enfants du canton!

MANON SCHICK, Directrice générale,
Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)

Chiffres clés 2025

Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)

257

millions de budget annuel

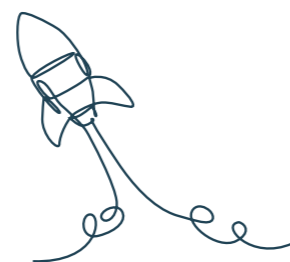
3

missions: prévention, participation, protection

342

collaboratrices et collaborateurs

Participation



10

conventions de subventionnement

18

projets portés par les jeunes soutenus financièrement

19

projets subventionnés en faveur de la jeunesse

30

membres de la Commission de jeunes de 14 à 20 ans

Protection



5

Offices régionaux de protection des mineur·e·s (ORPM)

1

unité chargée des évaluations lors de séparations conflictuelles

1

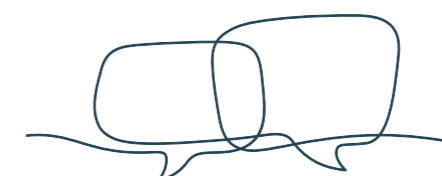
unité chargée de l'autorisation et de la surveillance des lieux d'accueil

27

contrats avec des institutions d'accueil

109

prestations socio-éducatives (ambulatoire ou hébergement)



Prévention 6 axes

Chiffres 2024

Encouragement précoce | +25'000 visites dans un lieu d'accueil parents - enfants

PEMS (9 pôles) | 1'190 suivis socio-éducatifs en milieu scolaire

Soutien aux parents | 1'262 familles soutenues dans leur parentalité

Soutien aux adolescent·e·s | 3'461 jeunes accompagné·e·s: social, scolaire, insertion professionnelle

3'582 conseils téléphoniques ou numériques

Besoins particuliers | 923 accompagnements de situations familiales fragiles

Promotion santé sexuelle et prévention des abus sexuels | 49'711 élèves ont suivi les cours d'éducation sexuelle à l'école

143 accompagnements en lien avec un abus d'ordre sexuel

Total | +80'000 enfants et jeunes ont bénéficié·e·s d'une mesure de prévention

Les enfants et les jeunes dans le canton de Vaud en 2025

Sources: statistiques Vaud

164'688

mineur·e·s dans le Canton

250'270

0-25 ans



Les enfants ayant besoin de protection en 2025

8'937

enfants suivis par la DGEJ

87%

d'entre eux bénéficient, avec leurs parents, d'un encadrement socio-éducatif (7'800 enfants)

13%

d'entre eux sont placés en foyer ou en famille d'accueil (1'137 enfants)

52

foyers

3'958

parmi les 8'937 enfants ont bénéficié d'un suivi de la DGEJ sur un mandat de justice

325

familles d'accueil cantonales et élargies hébergent au total 398 enfants faisant l'objet d'une mesure de placement



Protection

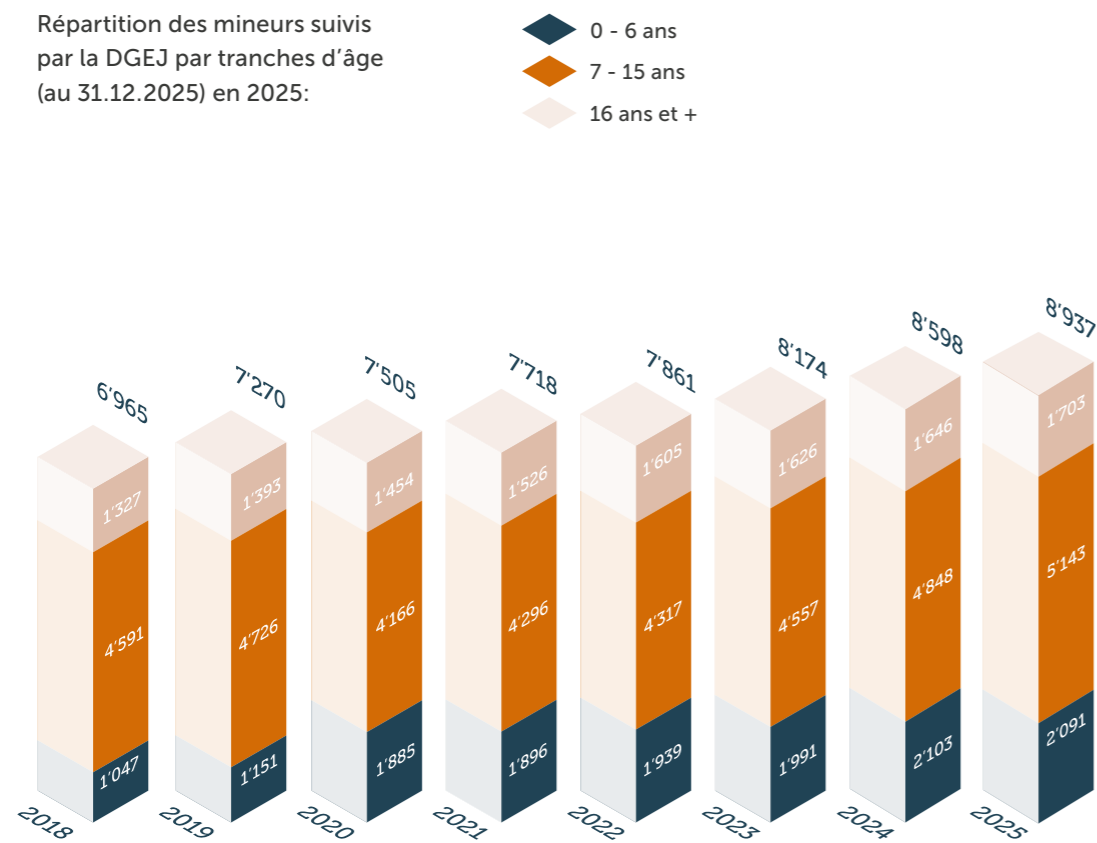
Activités 2025

Davantage d'enfants ont besoin de protection

A nouveau, l'année 2025 a été marquée par une augmentation du nombre d'enfants suivis par la DGEJ. De 8'598 enfants suivis en 2024, on est passé à plus de 8'937 enfants suivis en 2025. Cela représente une augmentation de 4% par rapport à 2024. L'augmentation est due à un nombre de signalements en hausse et au fait que les suivis sont plus longs car plus complexes, et qu'ils se poursuivent d'une année à l'autre.

La majorité des enfants suivis ont entre 7 et 15 ans (57%), tandis que les 0-6 ans représentent 25%, en forte hausse depuis 2019 (16%). Cette évolution s'explique par une meilleure détection précoce par les milieux médicaux et par l'analyse systématique, depuis 2020, des interventions policières liées à la violence domestique.

Répartition des mineurs suivis par la DGEJ par tranches d'âge (au 31.12.2025) en 2025:



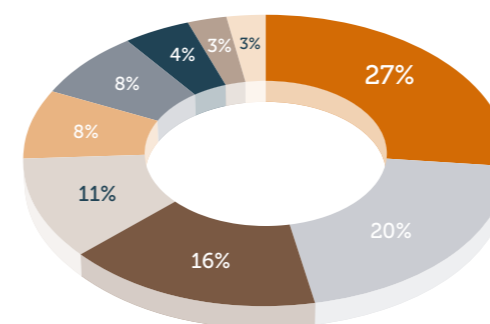
3'391 situations annoncées à la DGEJ

La violence au sein de la sphère familiale constitue toujours le premier motif de signalement d'un enfant en danger : la police informe systématiquement la DGEJ si elle constate que des enfants se trouvent à domicile lorsqu'elle est appelée pour des interventions chez des parents. Les autres motifs de signalement sont les négligences ou carences des parents, ou les mauvais traitements physiques.

Comme les années précédentes, les trois sources premières de signalement sont les médecins, la police, et les écoles - avec une augmentation de 3% des signalements des médecins depuis 2024.

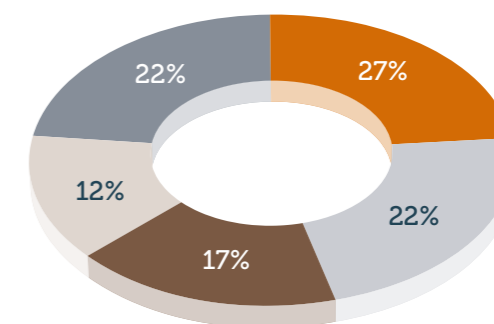
Répartition des nouvelles situations annoncées en 2025, par motif

- Violence domestique
- Négligences - carences
- Mauvais traitements physiques
- Mise en danger du mineur par lui-même
- Problèmes de droit de visite
- Circonstance entravant la capacité parentale
- Mauvais traitements psychiques
- Difficultés éducatives
- Acte d'ordre sexuel



Répartition des nouvelles situations annoncées en 2025, par provenance

- Autorité médicale
- Autorité de police
- Autorité scolaire
- Autorité judiciaire
- Autres: parents, service social, connaissances



Participation

Session cantonale des jeunes 2025

Co-organisée tous les deux ans avec la Commission de jeunes du Canton de Vaud, la Session cantonale des jeunes a pour objectif d'offrir aux participant-e-s un espace d'échanges, de débat et de mise en réseau autour de thématiques qui les concernent directement.

En 2025, les participantes et participants se sont réuni-e-s durant deux jours pour élaborer des propositions en lien avec un thème choisi collectivement. Quatre sujets ont été abordés lors de cette édition: le logement pour les jeunes, les systèmes de santé, le harcèlement et l'alimentation.

La journée du 15 mars a été consacrée au travail en groupes, enrichi par des échanges avec des expert-e-s thématiques, ainsi qu'avec des député-e-s représentant diverses sensibilités politiques. Le 16 mars, dans la salle du Grand Conseil, les jeunes ont débattu, amendé puis choisi les propositions les plus pertinentes qui ont été ensuite remises au Président du Grand Conseil. La proposition sur le logement a ensuite fait l'objet d'un postulat et d'une motion.

L'événement, largement médiatisé, a contribué à renforcer l'esprit critique et l'engagement citoyen des participantes et participants. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs poursuivi leur implication politique en déposant leur candidature à la Commission de jeunes du Canton de Vaud pour le mandat 2025–2027.



Commission de jeunes du Canton de Vaud

La Commission de jeunes du Canton de Vaud (CdJ-Vaud) est rattachée administrativement à la DGEJ, le pôle participation lui apportant un soutien méthodologique.

En 2025, cette dernière a accompagné la CdJ-Vaud à plus de 80 rencontres, contribuant à l'engagement des jeunes dans les débats publics et les processus décisionnels: allant de la participation à des tables rondes – dans le cadre de *Vieillir 2030* ou sur les questions d'égalité au sein de la génération Z – à la rédaction d'une tribune d'opinion publiée dans le journal *Le Temps*.

Par ailleurs, l'équipe a soutenu les jeunes dans l'élaboration et l'expression de prises de position sur des enjeux politiques et sociaux, telles que les coupes budgétaires du Canton de Vaud ou la prolongation du congé jeunesse. Cela a permis de renforcer leur expression citoyenne, de faire entendre leurs points de vue dans l'espace public et de consolider leur rôle d'actrices et acteurs de la société.

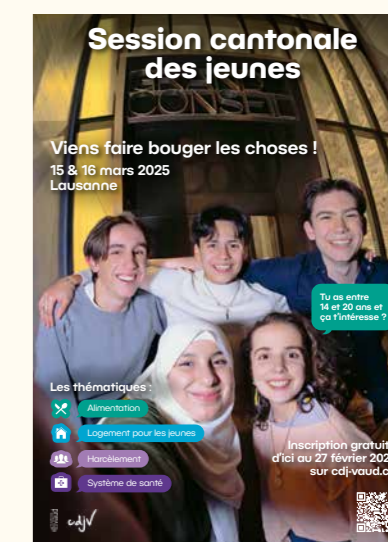
www.cdj-vaud.ch



Renouvellement de la Commission de jeunes du Canton de Vaud

La Commission de jeunes vaudois-e-s (CdJ-Vaud) s'est renouvelée le 18 juin dernier.

Composée de jeunes âgé-e-s de 14 à 20 ans, issu-e-s de différentes régions et filières de formation du canton, cette nouvelle Commission réunit des jeunes motivé-e-s et engagé-e-s. Leur mission est de participer activement à des projets citoyens, de débattre et de prendre position sur des thématiques qui les concernent directement, tout en contribuant à façonner l'avenir de leur génération au sein du canton de Vaud.

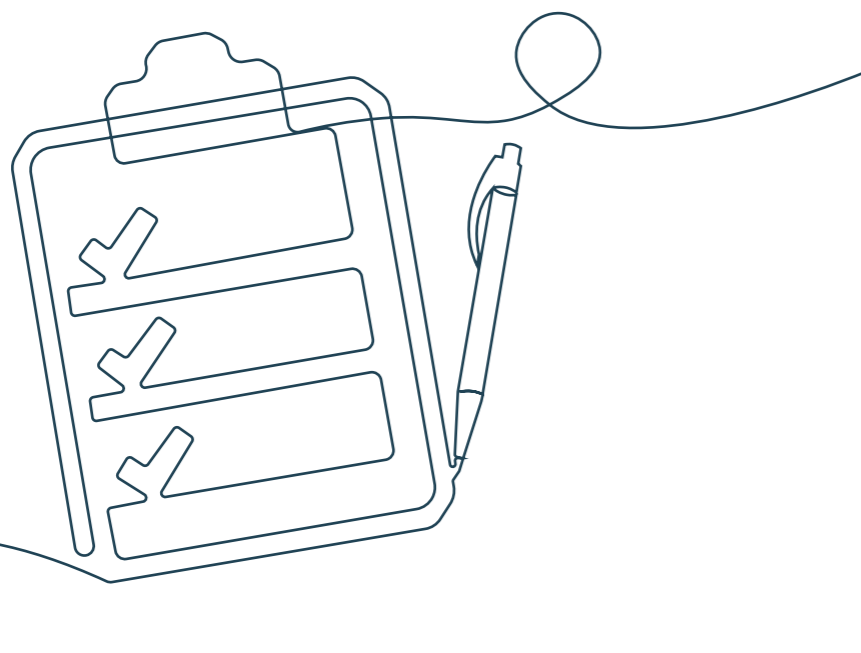


Analyse des besoins des enfants, des jeunes et des parents

Mi-2025, le Canton de Vaud a lancé une enquête d'envergure auprès de 18'000 résident·e·s, sélectionné·e·s aléatoirement appartenant à 12'000 ménages, afin d'évaluer l'évolution des besoins des enfants, des jeunes et des parents depuis la précédente analyse de 2015.

Cette initiative, initiée par la Commission de coordination de la Politique de l'enfance et de la jeunesse (PEJ), vise à mieux comprendre les réalités actuelles en matière de développement, bien-être, rôle parental, ressources sociales, offre d'activités extrascolaires et participation des jeunes à la vie familiale, sociale, politique et scolaire.

Plus de 5'600 réponses ont été recueillies et les résultats seront publiés en 2026. La contribution des Vaudoises et des Vaudois qui ont participé permettra d'adapter les politiques cantonales aux préoccupations et besoins actuels des jeunes et de leurs familles.



Prévention du surendettement

Nous avons poursuivi avec le Direction générale de la cohésion sociale et le Département de la formation, le développement du Serious Game *Till Next Bill*, créé en 2023 dans le cadre du programme *Parlons Cash* pour la prévention du surendettement des jeunes. En septembre 2025, un nouveau scénario, "The Big Apple", plus court et interactif, a été lancé, abordant la gestion d'un budget limité, les risques liés au crédit et la pression sociale. Destiné aux 16–25 ans, le jeu constitue un outil pédagogique favorisant la compréhension des mécanismes du surendettement.

www.tillnextbill.game



Soutien financier aux projets portés par les jeunes

Chaque année, la DGEJ met à disposition un budget de 100'000 francs pour soutenir des projets portés par des jeunes de moins de 26 ans, afin de favoriser leur engagement, leur créativité et leur participation à la vie sociale et culturelle du canton de Vaud.

Une campagne d'information diffusée en 2025-2026 sur les réseaux sociaux, notamment via des vidéos, permet de faire connaître ce soutien financier auprès d'un large public.

Les projets soutenus peuvent relever de domaines variés tels que le sport, la culture ou à but social et être initiés en groupe. Pour être éligibles, les projets doivent être sans but lucratif, portés par au moins deux jeunes jusqu'à 25 ans résidant dans le canton, et reposer sur une démarche structurée favorisant la prise de responsabilité et le bien-être collectif.

En 2025, ce soutien a permis de financer 18 projets, illustrant la diversité et la richesse des initiatives portées par la jeunesse vaudoise.

www.vd.ch/aide-financiere-jeunesse



Et si on parlait respect avec les jeunes ?

Le 12 novembre, la DGEJ a organisé sa traditionnelle rencontre réunissant les communes vaudoises autour des enjeux du respect, de l'égalité et de la prévention des violences, ainsi que des inégalités dans le domaine de la jeunesse.

Ouverte par le Conseiller d'État Vassilis Venizelos, cette 12e édition de la Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de jeunesse (PICSAJ) a rappelé le rôle essentiel des communes dans la promotion de relations bienveillantes et égalitaires entre jeunes. La rencontre a rassemblé une centaine de représentant-e-s communaux-ales et a permis d'aborder les écarts d'accès aux prestations, aux lieux de socialisation et aux opportunités de participation selon les contextes territoriaux et socio-économiques.

Des ateliers ont favorisé le partage de bonnes pratiques entre communes et associations, tandis que la présentation des jeunes de la Vallée de Joux a apporté un éclairage concret et inspirant. Organisé à l'IDHEAP, en collaboration avec les partenaires de la DGEJ, cet événement a renforcé la coordination intercommunale et la dynamique cantonale en faveur d'une politique de la jeunesse plus juste et inclusive.



Soutien aux projets pilotes et innovants en faveur d'une Politique de l'enfance et de la jeunesse

Depuis 2018, le Canton de Vaud soutient, via la Commission de coordination de la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse (PEJ) coordonnée par la DGEJ, des projets pilotes et innovants en faveur des enfants et des jeunes.

Dotée d'un budget annuel de 400'000 francs, la Commission a soutenu 19 projets de communes ou d'association en 2025, favorisant le développement de politiques communales ou régionales, dans des domaines variés tels que la culture, la santé, la prévention ou la citoyenneté.

www.vd.ch/pej

Prévention

Un réseau cantonal dédié à la petite enfance (0-4 ans)

Lancé en avril 2025 et piloté par la DGEJ et l'Office du médecin cantonal, le réseau pour l'encouragement précoce (RESEP) vise à moderniser le programme de la petite enfance de 2006, afin de mieux répondre aux besoins actuels.

Ce réseau coordonne les interventions des acteurs socio-éducatifs, sanitaires et sociaux pour offrir un accompagnement adapté aux jeunes enfants et à leurs familles. Il favorise l'échange de bonnes pratiques, la détection précoce des besoins et l'ajustement des programmes selon les réalités du terrain, dans le but de soutenir le développement et le bien-être des enfants dès leurs premières années. Pour cela, la DGEJ collabore étroitement avec l'Office du médecin cantonal et les professionnels de terrain, assurant ainsi une démarche participative et adaptée.



Renforcement de la prévention et nouvelles missions

En 2025, la nouvelle Unité d'encouragement, de participation et de prévention en matière socio-éducative (UNEPS) a été renforcée par un nouveau poste chargé de mettre en place des mesures de prévention et de lutte contre la violence domestique sous l'angle de son impact néfaste sur le développement des enfants qui en sont victimes; cela inclut également la prévention de la violence dans les couples de jeunes.

Par ailleurs, l'UNEPS profite également de l'expertise de deux postes de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) qui lui ont été rattachés hiérarchiquement: il s'agit des politiques du respect de la diversité dans la vie relationnelle, affective et sexuelle d'une part et du Soutien aux Etablissements Scolaires lors de situations de suspicions d'Abus sexuels ou de Maltraitance d'Elèves (SESAME).

Cette nouvelle organisation favorise une vision commune de la promotion de la santé et de la prévention au sein de l'Etat et une collaboration plus étroite avec les départements en charge respectivement de la santé et de l'enseignement.



Bilan campagne de recrutement des familles d'accueil

La DGEJ dresse un bilan positif de sa campagne de recrutement de familles d'accueil lancée début 2024, qui a permis de recruter 35 nouvelles familles en deux ans. Le soutien aux familles d'accueil a été renforcé, avec une indemnité forfaitaire augmentée, témoignant de l'engagement durable du Canton envers les enfants en situation de vulnérabilité.

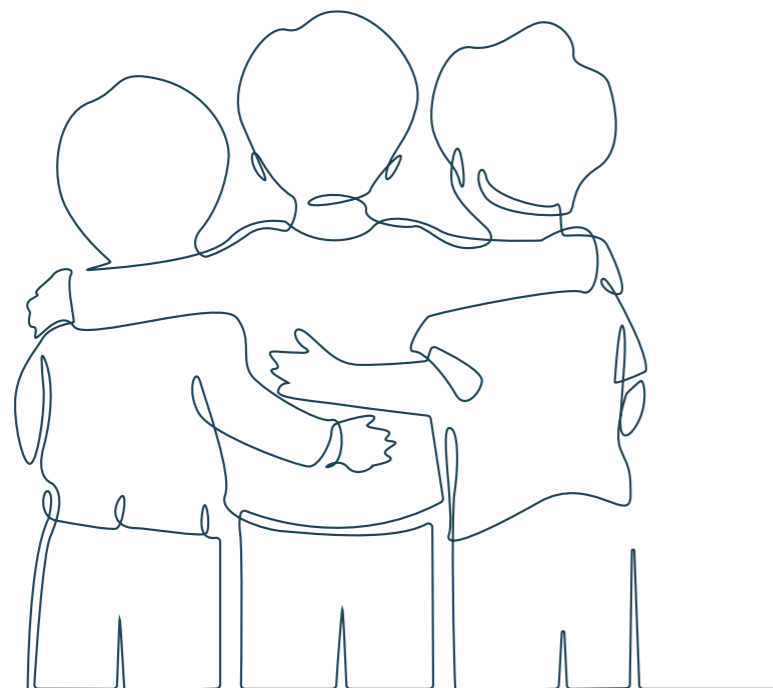


Pourriez-vous devenir famille d'accueil? Faites le test en 10 questions

Avancements de la politique socio-éducative

En 2024, le Conseil d'État a renforcé la politique de protection des mineurs avec une enveloppe supplémentaire de 80 millions de francs sur quatre ans, et les premiers travaux ont déjà été lancés.

En 2025, trois axes principaux ont été mis en œuvre: intensifier les prestations de protection à domicile, développer les prestations en accueil de jour et stabiliser l'hébergement, avec la création de neuf nouvelles places à Pompaples pour les enfants de 1 à 12 ans. Les axes complémentaires initiés en 2024 ont également progressé: 35 nouvelles familles d'accueil ont été autorisées sur les deux dernières années, leur indemnisation a été augmentée et forfaitisée. Aussi, la liste d'attente pour les droits de visite a été réduite grâce à 1,9 million investis pour ouvrir de nouvelles plages. Parallèlement, 116 ETP éducatifs supplémentaires ont été attribués aux institutions partenaires. Ces mesures marquent les premières étapes d'un déploiement qui se poursuivra jusqu'en 2028 pour renforcer durablement la protection et le bien-être des enfants et des jeunes dans le canton.



Fermeture de MDJ-Valmont et perspectives pour 2030

À la fin novembre 2025, le foyer MDJ-Valmont a cessé ses activités, mettant fin à une année de réouverture transitoire destinée à répondre aux besoins urgents des jeunes placés par le Tribunal des mineurs.

La décision se justifie par la vétusté et l'inadaptation des locaux, dont la rénovation complète aurait été trop coûteuse. Durant cette période de transition, la DGEJ a sécurisé des places alternatives à Genève et Fribourg pour assurer la continuité de la prise en charge. Parallèlement, un plan d'action est en cours pour créer d'ici 2030 une nouvelle structure cantonale adaptée aux placements civils et pénaux, incluant des soins thérapeutiques. Le Canton remercie la MDJ et le personnel pour son engagement et sa contribution à la protection des jeunes durant cette période.

Bilan à l'UEMS

L'Unité évaluation et missions spécifiques (UEMS) réalise, pour l'ensemble du canton, des évaluations dans les situations de divorce et de séparation.

Elle est également chargée de l'exécution des mesures de protection en cas d'enlèvement d'enfants lorsque ceux-ci se trouvent sur le territoire vaudois; à ce titre, l'UEMS participe à la Cellule des mesures internationales. Elle a reçu sur l'année 2025 plus de 330 mandats des diverses autorités. En 2025, l'UEMS a réduit son délai d'attente à un mois entre la réception du mandat et le début de l'évaluation. De surcroît, elle utilise désormais un nouveau modèle de rapport, mieux adapté aux besoins des autorités. Par ailleurs, elle contribue au dispositif du Consensus parental dans le cadre du projet mené dans l'Est vaudois, en réalisant des enquêtes ciblées – une septantaine depuis le début du projet pilote en 2023.

Espace d'écoute pour les parents

La DGEJ dispose d'un Espace d'écoute depuis 2022. Il a été établi pour désamorcer les situations d'incompréhension.

Son objectif est de maintenir ou rétablir la confiance avec les parents en vue de poursuivre la collaboration dans les meilleures conditions possibles. Il y est dispensé une écoute active et bienveillante ainsi que des informations sur la protection de l'enfant, sur le cadre légal, sur les prestations à disposition, et tend à clarifier les différentes réalités et les rôles des intervenant-e-s.

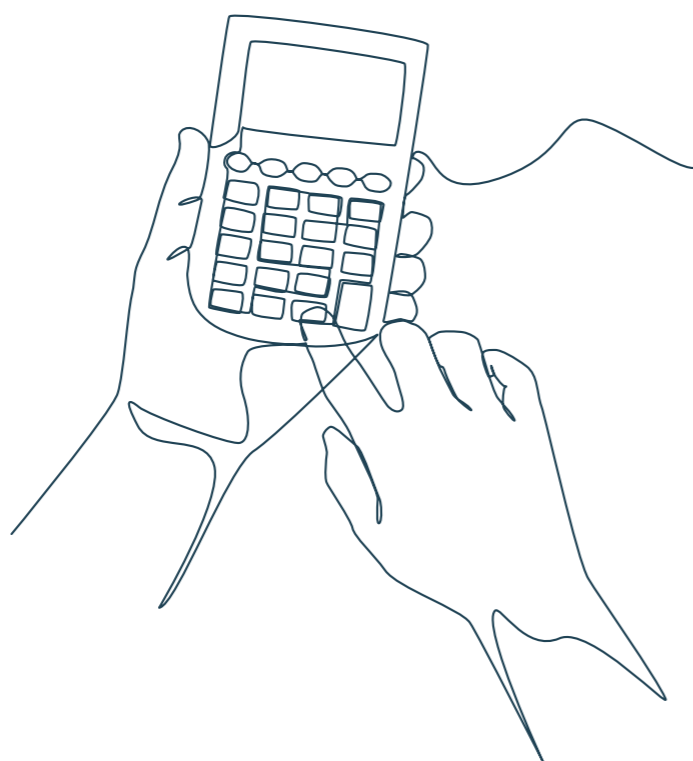
En 2025, l'Espace d'écoute a permis, dans 13 situations, l'expression de vécus et de difficultés. Des orientations vers des ressources adaptées ont été proposées, quand cela était possible. La direction de la DGEJ est tenue informée des incompréhensions formulées et les prend en considération, dans une démarche d'amélioration continue des procédures.

Audit de suivi de la Cour des comptes

La Cour des comptes et le Conseil d'État ont relevé les avancées significatives réalisées par la DGEJ depuis l'audit de 2016, tout en constatant que certaines recommandations doivent encore être pleinement mises en œuvre.

Les améliorations attendues concernent principalement la formalisation et la traçabilité des processus internes, la clarification et le suivi des objectifs des actions socio-éducatives, une meilleure prise en compte de la parole de l'enfant et de l'implication des parents, ainsi que le pilotage des situations les plus complexes.

Le Conseil d'État a souligné que ces enjeux portent avant tout sur l'organisation et les outils, et non sur l'engagement des professionnel-le-s, dans un contexte marqué par une hausse importante des signalements. Il a rappelé également les réformes déjà engagées, la modernisation du système d'information, le renforcement des ressources et l'ouverture d'une réflexion intercantonale qui doivent permettre de finaliser les recommandations et de consolider durablement la mission de protection des mineur-e-s.



Inaugurations des nouveaux locaux des ORPM : renforcement de l'accueil et des conditions de travail

En 2025, la DGEJ a marqué une étape importante dans la réforme des Offices régionaux de protection des mineur-e-s (ORPM) avec l'inauguration de deux nouveaux sites.

Le 3 avril, l'ORPM de l'Ouest a inauguré ses locaux au A-One Business Center à Rolle, inauguration suivie le 10 novembre par celle de l'ORPM Couronne et Gros-de-Vaud à Romanel-sur-Lausanne, en présence du Conseiller d'État Vassilis Venizelos et de nombreux partenaires – directeurs-trices d'école et de foyers, autorités, députés et juges de paix. Ces inaugurations s'inscrivent dans le cadre de la restructuration des Offices et visent à renforcer la proximité avec les familles et à améliorer la qualité de l'accueil des mineur-e-s.



Cinq Offices régionaux de protection des mineur-e-s (ORPM)

Les locaux neufs et agrandis (la surface a doublé pour Rolle) offrent des espaces adaptés aux entretiens et aux missions des assistant-e-s sociaux-ales et du personnel administratif, favorisant des conditions de travail optimales et un accompagnement plus proche des enfants et de leurs familles.

www.vd.ch/orpm

www.vd.ch/signaler-mineur-danger

www.vd.ch/demander-aide-enfant



Carte de vœux signée par un enfant de Serix

Dans le cadre d'un projet avec la Fondation de Serix, soutenu par la DGEJ, les enfants du foyer vaudois ont été invités à illustrer leur idée du bonheur. Le dessin d'un jeune de 11 ans a été retenu pour la carte de vœux du Conseiller d'État Vassilis Venizelos. Présentées lors de sa visite à Palézieux, les œuvres ont valorisé la créativité des jeunes et souligné l'importance de leur regard dans les actions de politique jeunesse.



Une journée dans la vie de...

Secrétaires d'unité à l'Office de protection des mineurs (ORPM) de l'Ouest à Rolle



Tiago Cosme Ponte

- > 24 ans
- > Apprenti pendant 2 ans puis engagé depuis septembre 2025

// Pour mes parents, le simple fait que je travaille pour l'État, c'est une fierté. Et moi, je me dis que, à ma façon, je participe à la protection de l'enfance.

Perrine Balimann

- > 33 ans
- > En poste à la DGEJ depuis 12 ans

// Je recommanderais ce travail à d'autres à 1000% car au niveau administratif c'est très varié. C'est ce qui donne envie de venir le matin. C'est hyper enrichissant.

Un mardi (pas) comme un autre

08:00

Arrivée au travail

Perrine (P): La journée commence au plus tard à 8h30, moment où l'accueil ouvre. Comme la plupart des collaborateurs du Canton de Vaud, nous travaillons 8h18 par jour.

Tiago (T): L'un de nous va chercher le courrier puis, sur délégation de la secrétaire de direction, l'ouvre, le date et le distribue à la Direction. Il s'agit de 20 à 30 lettres par jour des autorités judiciaires principalement, mais aussi de familles, d'écoles, d'avocats ou autres.

08:10

Consultation des emails et priorisation des tâches

P: Lorsque nous arrivons au bureau, nous ouvrons nos emails pour voir les demandes des Assistants sociaux en protection des mineurs (ASPM) et priorisons les tâches. Ça peut aller de la relecture de rapports de protection des mineurs, à la rédaction de convocations pour les familles, à l'établissement de décisions d'engagement financier (pour des stages sportifs ou de l'appui scolaire par exemple), à la mise en page de divers courriers.

T: Chaque secrétaire d'unité s'occupe en moyenne de cinq ASPM et l'équipe du secrétariat de l'ORPM de l'Ouest est composée de cinq secrétaires d'unité et d'une secrétaire de direction.

08:30

Ouverture de la réception de l'ORPM

P: Notre rôle, c'est d'accueillir les parents, les enfants et les professionnels qui viennent à l'Office sur rendez-vous et de répondre aux appels téléphoniques. J'aime bien cette tâche car c'est ce qui me permet, en tant que personnel administratif, d'avoir l'aspect social.

T: Parfois, l'accueil peut être compliqué. Certains parents, par exemple, ne comprennent pas pourquoi ils ont été convoqués et peuvent être stressés. On leur explique le processus suite au signalement de leur enfant par un professionnel: le fait qu'un ASPM a été désigné, et qu'il va les recevoir avec le signalant, afin d'effectuer une appréciation.

P: Un tournus pour l'accueil est organisé dans notre équipe. On est 2 à 3 demi-journées à l'accueil par semaine. On peut poursuivre nos différentes tâches quand on est à l'accueil, tout en étant passablement sollicités tout au long de la journée.

10:20

Relecture de rapports

P: Une grande partie du travail de secrétaire d'unité consiste en la relecture de rapports d'enfants suivis par la DGEJ: corrections, orthographe, syntaxe, mise en page.

T: L'objectif c'est que les rapports soient compréhensibles pour des personnes hors DGEJ. Personnellement, c'est ce que je préfère, car cela permet de suivre les situations et de parfaire la collaboration avec les ASPM. Dès validation des rapports, nous préparons les différents courriers qui les accompagnent afin de les transmettre à qui de droit.

11:30

Rédaction d'une convocation

T: Nous sommes amenés à rédiger des convocations aux parents. Il est parfois nécessaire d'adapter le contenu en fonction de chaque situation, car certaines sont délicates – séparation, deuil, etc. – il est donc essentiel d'éviter toute erreur.

11:45

Urgence

P: Durant la journée, on est régulièrement interpellé par les ASPM qui ont besoin d'aide. On peut, par exemple, être sollicité pour établir une demande de mesure urgente auprès de la Justice de paix pour un placement en urgence. Dans ce cas, notre rôle est de soutenir les ASPM en les déchargeant du côté administratif.

12:00

Fermeture de la réception et pause de midi

On mange toutes et tous ensemble dans notre cafétéria, en présence des ASPM et de la direction.

13:30

Appel d'un parent mécontent

T: Cela arrive que des parents soient désagréables au téléphone. Notre priorité est toujours de les écouter. L'objectif est de rester calme et de temporiser: "J'entends ce que vous dites.", "Je prends note et je vais transmettre votre demande à l'ASPM concerné."

13:45

Archivage

P: Lorsque nous ne sommes pas à l'accueil, nous en profitons pour archiver les dossiers. Nous devons nous assurer qu'ils soient complets en vérifiant par exemple que, lorsqu'il s'agit d'une fratrie, les documents des 2, 3, 4, 5 enfants suivis se trouvent dans chaque dossier.

14:30

Ouverture des dossiers

P: Suite à l'attribution des nouvelles situations d'enfants aux ASPM le mardi, les secrétaires d'unité doivent ouvrir de nouveaux dossiers. Cela prend facilement une heure par dossier.

T: On a en moyenne entre 1 et 5 nouveaux dossiers à ouvrir par semaine par secrétaire d'unité. Pour répartir la charge souvent inégale, nous n'hésitons pas à proposer notre aide aux collègues.

P: C'est vrai, le point fort dans notre secrétariat c'est l'entraide, car nous nous soutenons les uns les autres. On a de la chance, on est une bonne équipe.

16:30

Mise sous pli du courrier

T: En fin de journée, chaque secrétaire met sous pli les courriers de ses ASPM en faisant des copies pour les dossiers.

P: Le courrier est ensuite amené, à 17 heures, au guichet de la poste par l'un de nous.

17:00

Fin de la journée

Qu'est-ce qui vous a donné envie de travailler ici ?

PERRINE, formée au gymnase en économie et en droit pour avoir un CFC d'employée de commerce, elle a fait un stage de maturité professionnelle commerciale d'un an à l'ORPM du Nord à Yverdon, ce qui a confirmé sa vocation administrative au sein de l'Etat. Perrine a ensuite été engagée à l'ORPM de Lausanne où elle est restée 10 ans, puis est venue travailler à l'ORPM de l'Ouest à Rolle, lors de la réforme des Offices.

TIAGO, après le gymnase en option socio-pédagogique et une maturité spécialisée en pédagogie, il a fait une année à la Haute Ecole Pédagogique parallèlement à son activité d'entraîneur de foot. Puis, il a réalisé qu'il ne voulait pas évoluer dans le domaine de l'enseignement et il a donc cherché une place d'apprentissage en lien avec le domaine de l'enfance. Tiago a postulé pour un apprentissage en 2 ans à la DGEJ et il a été pris. A l'issue de son apprentissage, il a été engagé à l'ORPM de l'Ouest à Rolle.



Développements à la DGEJ

Création de l'UNEPS

En 2025, la DGEJ a créé l'Unité d'Encouragement, de Participation et de Prévention en matière socio-éducative (UNEPS), regroupant en particulier le Pôle Participation et le Pôle Prévention.

Pilotée par le Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, Frédéric Cerchia, cette unité de 12 collaborateurs et collaboratrices propose des prestations aux 0-25 ans résidant dans le canton de Vaud, soit près de 250'000 jeunes.

L'UNEPS favorise la synergie entre les missions de prévention et de participation, renforçant l'action socio-éducative en faveur des enfants et des jeunes.



Des illustrations pour apporter réconfort aux familles

L'illustratrice pour enfants Haydé, reconnue pour sa série de dessins "Milton le chat", met en scène un personnage attachant au pelage noir et blanc, devenu emblématique. Une douzaine de ses œuvres inédites viennent désormais embellir les locaux de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) à travers le canton.

Artiste irano-suisse, Haydé illustre avec douceur et vivacité des animaux aux couleurs éclatantes, représentant des familles dans des instants de tendresse et de joie. Ces illustrations ont pour but d'apporter un réconfort précieux aux familles, petits et grands, qui traversent des périodes difficiles. Nous espérons que ces créations lumineuses sauront égayer les bureaux de la DGEJ, ainsi que les Offices Régionaux de Protection des Mineurs (ORPM) à Rolle, Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Montreux et Yverdon.

 @hayde_a_.



Renforcement des stratégies de recrutement et de fidélisation

La DGEJ renforce ses stratégies de recrutement et de fidélisation en valorisant l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs et en améliorant leurs conditions de travail.

Afin d'attirer de nouveaux talents dans le domaine de la protection des mineurs, la DGEJ a participé aux forums étudiants de la HES-SO et de la HETSL, avec des stands interactifs mettant en avant les métiers du service, tels qu'assistant-e social-e en protection des mineurs, responsable de mandats d'évaluation ou chargé-e d'évaluation en milieu d'accueil. Ces actions ont permis de faire connaître les professions et les missions du service à travers des échanges directs avec des professionnel-le-s. Parallèlement, la DGEJ accorde une attention particulière au bien-être de ses équipes en proposant des espaces de travail adaptés, des formations ciblées, des possibilités de temps partiel et des mesures favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, complétées par des dispositifs de prévention et de gestion des situations de crise.



Félicitations aux apprenti-e-s : 6 diplômés en poche !

En 2025, cinq apprentis et un stagiaire MPC 3+1 de la DGEJ – Anjesa, Chadrac, Dajana, Léa, Tiago et Marco – ont obtenu leur diplôme d'employé-e de commerce. Au cours de leur formation, ils ont développé de solides compétences, acquis de l'expérience et incarné les valeurs de la DGEJ.

Après trois ans au sein du service, certains poursuivent leur parcours à la DGEJ, d'autres explorent de nouvelles opportunités. Ces réussites sont le fruit du soutien constant des formatrices et formateurs qui font un travail remarquable.



VIDÉO
Des apprenti-e-s et stagiaires partagent leur expérience à la DGEJ

Portes ouvertes pour les étudiant-e-s de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne

A quoi ressemble le métier d'ASPM sur le terrain?

Une vingtaine d'étudiant-e-s de la HETSL suivant le module protection de l'enfance ont participé à des portes ouvertes au sein de l'Office régional de protection des mineures (ORPM) de Couronne et Gros-de-Vaud à Romanel-sur-Lausanne afin de mieux comprendre l'environnement professionnel.

Ils ont échangé avec un adjoint et quatre ASPM, découvrant ainsi la réalité du terrain. Les discussions ont porté sur la gestion de crise, le suivi des dossiers, les postures professionnelles et la collaboration interne. Les étudiants se sont également intéressés à l'organisation des gardes et au temps de travail, posant de nombreuses questions pour clarifier les enjeux du métier. Ce projet pilote ayant remporté un grand intérêt, la DGEJ et la HETSL envisagent de le reconduire.

La DGEJ a également tenu un stand d'information à la HETSL le dernier jour de cours en mai pour informer les étudiants sur les métiers de la protection de l'enfance et échanger avec eux-elles.



JOM 2025

Journée "Oser tous les métiers"

Dans le cadre de la Journée Oser tous les métiers, la DGEJ a ouvert ses portes aux jeunes en proposant deux actions complémentaires, ludiques et participatives, destinées à faire découvrir les métiers de la protection de l'enfance et à promouvoir l'égalité.

Un premier programme a permis à des jeunes de 10 à 14 ans de visiter les foyers La Pouponnière et L'Abri à Lausanne, ainsi que les bureaux de la DGEJ de Renens, notamment au travers d'activités ludiques telles que des quiz, mimes et une chasse au trésor. Des échanges directs avec des professionnelles ont favorisé le dialogue autour des missions de la DGEJ. L'après-midi s'est poursuivi par une activité créative sur les droits de l'enfant. Les dessins des jeunes ont ensuite été valorisés sur les réseaux sociaux de l'État de Vaud lors de la Journée internationale des droits de l'enfant le 12 novembre.

En parallèle, et en collaboration avec le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), "une journée en tant que cheffe" a été organisée à l'attention de dix jeunes filles pour échanger avec la directrice générale de la DGEJ Manon Schick, et réfléchir collectivement à leurs droits. Elles ont coconstruit leur propre convention des droits de l'enfant et pris part à des débats autour de thématiques sociales liées à l'égalité, qu'elles vivent au quotidien.



Zoom sur le métier d'assistant social en protection des mineurs



VIDÉO
Bastien,
assistant social
en protection
des mineurs

Perspectives 2026

En 2026, la DGEJ poursuivra le renforcement de son action en faveur des enfants et des jeunes, dans une approche alliant protection, prévention et participation. L'entrée en vigueur du principe d'éducation non violente dans le Code civil au 1^{er} juillet 2026 constituera une étape majeure, renforçant le cadre légal et les pratiques en matière de prévention et de protection de l'enfance.

Les actions en faveur de la participation seront renforcées, avec notamment l'organisation d'un colloque sur la participation de l'enfant en protection rassemblant 200 professionnel-e-s du domaine au début de l'année.

Dans le domaine de la protection, l'année sera marquée par l'introduction d'une l'application d'aide au placement "ASAP" dès janvier 2026, visant à améliorer la coordination avec les institutions, et la dernière ligne droite du développement du nouveau système d'information Dossier Unique de l'Enfant (DUNE) qui entrera en fonction au 1^{er} janvier 2027. Le déploiement de la politique socio-éducative se poursuivra jusqu'en 2028, avec la montée en puissance des mesures engagées pour renforcer les prestations à domicile, l'accueil de jour et l'hébergement.

Enfin, en matière de promotion de la santé et de prévention, la DGEJ contribuera, avec le DEF et le DSAS, à la mise en œuvre d'une stratégie cantonale spécifique, fondée notamment sur une enquête approfondie des besoins des enfants, des jeunes et des familles. Le lancement d'une nouvelle plateforme d'information et de soutien aux parents viendra compléter ce dispositif.



Liste des partenaires subventionnés par la DGEJ

Participation

Association vaudoise du scoutisme (ASVd)

Association vaudoise des ligues d'improvisation (AVLI)

Centre Social Protestant (CSP Vaud), Jet Service

Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), Jaiunprojet.ch

Comité jeunes et santé du CHUV

Fédération vaudoise des jeunes campagnardes (FVJC)

Groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud)

Jeunesse et camps

Ma Jeunesse Suisse Romande

Voilà Vaud

Prévention

Association Appartenances

Association Arc-Echange

Association Atelier Ouvert

Association centre vaudois d'aide à la jeunesse

Association de la Croix-Rouge vaudoise

Association de la Maison Bleue

Association de la Maison des jeunes

Association de la Maison des Petits Pas

Association DIS NO

Association du Jardin Ouvert

Association ESPAS

Association La Maison Ouverte

Association Maison Ou'Verte Riviera

Association Partenaire enfance et pédagogie (PEP)

Association romande CIAO

Fondation As'trame

Fondation Bellet

Fondation Cherpillod

Fondation Claudi Rusell-Eynard

Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention

Fondation Ecole Pestalozzi

Fondation Enfance Emma Couvreur

Fondation Jeunesse et Familles

Fondation Malley Prairie

Fondation Petitmaitre

Fondation Pro Juventute

Fondation REPR

Impact' Jeunes

Service social international - Suisse

Ville de Gland - Activ'action

Ville de Vevey - Mesure ADO

Protection

Association La Cigale

Association Le Châtelard

Association de la Croix-Rouge vaudoise

Association de la Maison des Jeunes

Association de la Maison d'enfants de Penthaz

Association Maison d'enfants d'Avenches

Association Mobicet

Association OSEO Vaud

Société coopérative Démarche

Association RENfort Socio Educatif et Thérapeutique (RESET)

Association Sainte Famille

Association SEMO Nord

Fondation accueil pour adolescentes

Fondation Bellet

Fondation Cherpillod

Fondation Claudi Russell-Eynard

Fondation Dr Combre

Fondation Ecole Pestalozzi

Fondation Enfance

Emma Couvreur

Fondation Jeunesse et Familles

Fondation La Feuillère

Fondation La Pommeraie

Fondation La Pouponnière et l'Abri

Fondation La Rambarde

Fondation Petitmaitre

Fondation de Serix

Fondation St-Martin

Publications DGEJ

www.vd.ch/dgej



BROCHURE PROTECTION PARENTS

DIGITAL PAPIER

16 PAGES

FRANÇAIS, ANGLAIS, PORTUGAIS, ESPAGNOL, ALBANAIS, ARABE



FRAIS DE PLACEMENT LA CONTRIBUTION EXPLIQUÉE AUX PARENTS

DIGITAL PAPIER

8 PAGES



CARNETS D'ADRESSES PETITE ENFANCE

DIGITAL PAPIER

60-70 PAGES

RÉGIONS: CENTRE, NORD, EST, OUEST



LIEUX D'ACCUEIL POUR ENFANTS ET PARENTS

DIGITAL PAPIER

4 PAGES



STATISTIQUES DGEJ 2023

DIGITAL

24 PAGES



DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

DIGITAL PAPIER

16 PAGES



GUIDE SUR LES VIOLENCES DOMESTIQUES

DIGITAL PAPIER

24 PAGES



BROCHURE CONSENSUS PARENTAL

DIGITAL PAPIER

16 PAGES

Cadre légal et travail en réseau

Pour mener à bien sa mission, la DGEJ œuvre en étroite collaboration avec les professionnel·le·s du secteur de l'enfance et de la jeunesse: pédiatres, pédopsychiatres, écoles, travailleurs·euses, éducatrices·teurs sociaux de proximité, animateurs·trices socioculturel·le·s, les communes et autres. D'autre part, la DGEJ met en œuvre les mandats de protection institués par la Justice de Paix.

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) a la responsabilité d'assurer la protection et le bien-être des mineur·e·s dans le canton de Vaud. Le système cantonal suit une procédure bien établie basée sur le cadre légal.

International

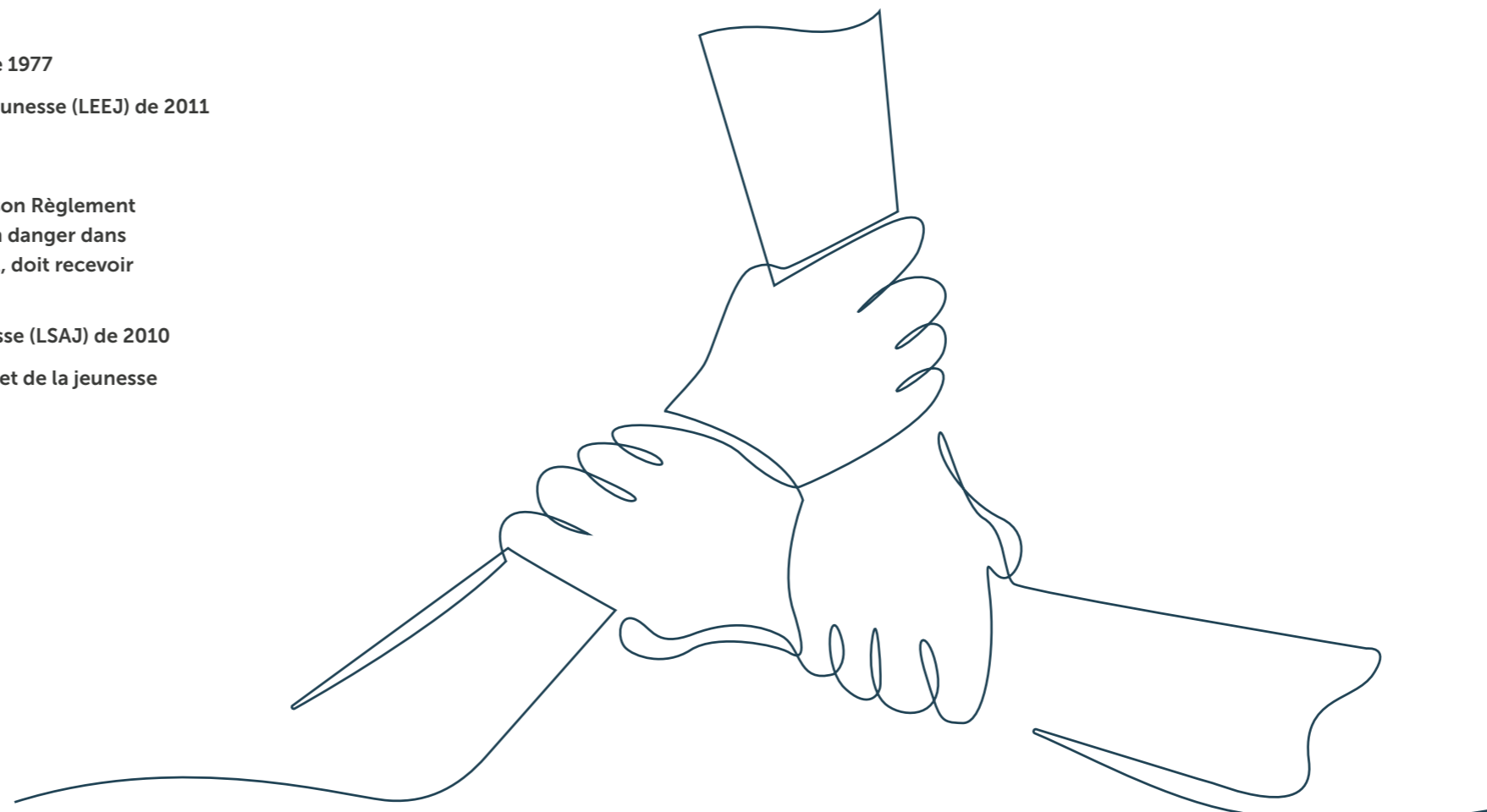
- › La Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies en 1989

Fédéral

- › La Constitution fédérale (art. 11 Cst)
- › Le Code civil (art. 307 ss CC)
- › L'Ordonnance fédérale sur le placement d'enfants (OPE) de 1977
- › La Loi fédérale sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ) de 2011

Cantonal

- › La Loi sur la protection des mineurs (LProMin) de 2004 et son Règlement d'application (RLProMin) qui établissent que tout enfant en danger dans son développement physique, psychique, affectif ou social, doit recevoir une protection adéquate
- › La Loi sur la promotion et le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ) de 2010
- › Les lignes directrices de la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse adoptées par le Conseil d'Etat en 2017





DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ
Direction générale de l'enfance
et de la jeunesse

Av. de Longemalle 1
1020 Renens

Tél. 021 316 53 53
info.dgej@vd.ch
www.vd.ch/dgej

